

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2026

## 1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Madame Jennifer GRAF comme secrétaire de séance.  
Adopté à l'unanimité.

## 2. Vote du Compte Financier Unique 2025 de la commune de Niederroedern

Sous la présidence de séance de Monsieur MODERY Alphonse, doyen du Conseil Municipal, le compte financier unique de l'exercice 2025 est présenté comme suit :

### Section de fonctionnement

Dépenses :	614 046,37 €
Recettes :	785 444,10 €
Résultat 2025 (excédent) :	171 397,73 €
Excédent de fonctionnement reporté :	106 098,03 €
Excédent de fonctionnement de clôture :	277 495,76 €

### Section d'investissement

Dépenses :	250 796,76 €
Recettes :	235 231,41 €
Résultat 2025 (déficit) :	15 565,35 €
Déficit d'investissement reporté :	188 234,37 €
Déficit d'investissement cumulé :	203 799,72 €
Restes à réaliser :	21 900,00 €
Déficit d'investissement de clôture :	225 699,72 €

**Résultat de clôture de l'exercice : 92 972,50 €**

En l'absence du Maire le Conseil Municipal, vote le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et autorise le Maire à le signer par voie dématérialisée.

Adopté à l'unanimité.

## 3. Affectation du résultat de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, Denis DRION, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025,

Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 147 057,91 €		- 15 565,35 €	21 900,00 €	- 21 900,00 €	- 184 523,26 €
FONCT	294 332,40 €	188 234,37 €	171 397,73 €			277 495,76 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	277 495,76 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	184 523,26 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	92 972,50 €
Total affecté au c/ 1068 :	184 523,26 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Adopté à l'unanimité.

#### **4. Vote des taux des impôts locaux pour 2026**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux pour l'année 2026 et maintient les taux comme suit :

TFPB :	28,83 %
TFPNB	65,29 %
TH :	16,50 %
CFE :	22,96 %

Adopté à l'unanimité.

#### **5. Vote du Budget Primitif 2026**

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés par M. le Maire, vote le Budget Primitif 2026 de la commune de Niederroedern comme suit :

##### **Section de fonctionnement**

Dépenses :	727 000,00 €
Recettes :	727 000,00 €

##### **Section d'investissement**

Dépenses :	575 000,00 €
Recettes :	575 000,00 €

- **autorise** Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'État, et les notifier au comptable assignataire de Haguenau pour mise en œuvre.

Adopté à l'unanimité.

#### **6. Numérotation d'un terrain**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer un nouveau numéro comme suit :  
N° 35 rue de Blond pour le terrain de M. JUNG Eric constitué par les parcelles cadastrées section 01 parcelle 388 et section 11 parcelle 001.

Adopté à l'unanimité.

## **7. Nettoyage de printemps**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'organiser un nettoyage de printemps le samedi 11 Avril 2026 à 9h.

Adopté à l'unanimité.

## **8. Organisation du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026**

Le Conseil Municipal détermine le planning d'intervention des conseillers pour la tenue du bureau de vote lors des élections municipales du 15 mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

## **9. Divers**

### **a) Demande de subvention de l'école élémentaire pour une sortie en classe de découverte**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de demande de subvention de l'école élémentaire pour le séjour de la classe de CM1-CM2 au Centre Les Jonquilles de Xonrupt-Longemer du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2026 pour y découvrir la pratique du VVT, du tir à l'arc, de l'escalade, de la randonnée et de la course d'orientation dans les Vosges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 12,00 € par enfant et par journée d'activité, soit 60,00 € par enfant pour la durée du séjour, à la coopérative scolaire de l'école élémentaire de Niederroedern et de prévoir les crédits suivants au compte 65748 : 840,00 € pour les 14 élèves de Niederroedern.

Adopté à l'unanimité.

### **b) Plan Arbre avec l'ONF**

M. le Maire présente au Conseil Municipal la proposition reçue par l'ONF pour participer au Plan Arbre par un projet de reconstitution subventionnée de 2 îlots sur la parcelle 5 et 1 sur la parcelle 3, en forêt communale de Niederroedern.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte la proposition de l'ONF et décide de participer au Plan Arbre,

Autorise le Maire à signer tout document concernant ce projet.

Adopté à l'unanimité.